

Ministre	Emplacement	Personnel	Barème de traitement \$
L'hon. B. Mackasey	Verdun (P.Q.)	M ^{me} H. Filion	5,000- 7,500
L'hon. D. S. Macdonald	241, rue Jarvis Toronto (Ont.)	M. Gerald Tooke	7,500-10,000
L'hon. G. Pelletier	3450 est, rue Ontario Montréal (P.Q.)	M. Charles Tremblay	5,000- 7,500
L'hon. H. A. Olson	Medicine Hat (Alb.)	M ^{me} M. M. Anhorn M ^{me} I. M. Burton	2,500- 5,000 2,500- 5,000
L'hon. R. Basford	1001 ouest, rue Pender Vancouver (C.-B.)	M ^{lle} Helen Lamont	2,500- 5,000
L'hon J.-L. Pepin	Drummondville (P.Q.)	M ^{lle} L. Beaudry	2,500- 5,000
L'hon. E. Kierans	6084, boul. Lévesque Saint-Vincent-de- Paul (P.Q.)	M ^{lle} Anny Kinkela	5,000- 7,500
L'hon. R. K. Andras	318-33 sud, rue Court Port Arthur (Ont.)	M. Fred Baker	7,500-10,000

EMPLOYÉS PERMANENTS ET OCCASIONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Question n° 732—M. Coates:

1. Combien d'employés permanents la Fonction publique du Canada comptait-elle lorsque le premier ministre a fait connaître le programme d'aus-térité du gouvernement?

2. Combien d'employés occasionnels la Fonction publique du Canada comptait-elle lorsque le premier ministre a fait connaître le programme d'aus-térité du gouvernement?

3. Combien d'employés permanents et occasion-nels la Fonction publique du Canada compte-t-elle en tout aujourd'hui?

M. Yves Forest (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): 1. 204,129.

2. 30,058.

3. 219,885.

EMPLOYÉS TEMPORAIRES ET OCCASIONNELS DU MINISTÈRE DES POSTES

Question n° 806—M. Macquarrie:

1. Combien d'employés temporaires ont été recrutés par le ministère des Postes au cours du mois de décembre 1969?

2. Quel a été le nombre recruté à Montréal, Toronto, Vancouver, Winnipeg, Halifax, Saint-Jean (N.-B.), Saint-Jean (Terre-Neuve), Charlottetown, Québec, Ottawa, Victoria, Edmonton, Calgary, Regina et Saskatoon?

3. Quel était le taux horaire du salaire dans chacune de ces villes?

4. a) Dans quels centres autres que ceux mentionnés ci-dessus (2) a-t-on recruté des employés temporaires b) quel a été dans chaque cas, le nombre d'employés et le montant total des salaires?

5. A quelle somme estime-t-on le coût total du service postal assuré les trois samedis qui ont précédé le jour de Noël 1969?

6. Quelles parties de cette somme ont été affectées a) aux salaires des employés occasionnels, b) aux

heures supplémentaires effectuées par les employés permanents et c) à d'autres fins?

7. Combien de protestations le ministère des Postes a-t-il reçues au sujet du paiement des employés occasionnels à un taux inférieur au taux minimum des salaires en usage?

8. De quels personnes ou groupes émanaient ces protestations?

9. Quelle réponse a-t-on donnée?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):
1. 61,935.

2. Montréal, 7,109; Toronto, 7,786; Vancouver, 4,704; Winnipeg, 2,401; Halifax, 899; Saint John (N.-B.), 552; St. John's (T.-N.), 353; Charlottetown, 95; Québec, 979; Ottawa, 2,122; Victoria, 806; Edmonton, 2,035; Calgary, 2,162; Regina, 581; Saskatoon, 485.

3. a) \$1.25 pour les travaux à l'intérieur ne demandant pas de connaissances spéciales. b) \$1.50 pour les travaux durs et les travaux à l'extérieur. c) \$1.75 pour les auxiliaires formés qui remplissent des fonctions conformes à leur formation.

4. a) 408 bureaux de poste urbains; 1,769 bureaux de poste semi-urbains. b) Nous ne connaissons pas le nombre d'aides temporaires embauchés dans chaque cas. Coût approximatif: \$2,077,887.

5. Le chiffre exact du coût des opérations pour les samedis qui ont précédé Noël 1969 n'a pas été isolé de l'ensemble des dépenses de la période de Noël. Nous considérons que le chiffre approximatif de \$350,000 mentionné aux pages 1891 et 1892 du harsard du 11 décembre 1969 à l'égard de la distribution du courrier donne une bonne idée de la rémunération versée aux facteurs pour les heures supplémentaires se rapportant à chacun de ces jours. En outre, les aides de Noël ont